

RENDRE COMPTE

exemplarité ■ innovation ■ ouverture ■ humanisme ■ solidarité ■ détermination

pour recevoir régulièrement cette lettre donnez votre adresse email à ecullyenmouvement2008@hotmail.fr

vendredi 20 juin 2008

**venez assister au prochain conseil municipal
vendredi 4 juillet à 20h**

à propos de Rendre Compte

Cette lettre d'information existera pendant toute la durée de ce mandat. Elle a pour rôle légitime de « rendre compte » à tous les écullois des interventions et actions des conseillers municipaux du groupe Ecully en Mouvement 2008.

> 4^{ème} conseil municipal

les p-v des conseils ne tiennent pas compte de la réalité des débats

Une fois encore, nous n'avons pas pu approuver le procès-verbal du conseil du 25 avril. Nos remarques n'ont pas été prises en compte. Aucune référence n'est faite aux propos des oppositions. Cela nous semble fort peu constructif.

Intervention préalable de Reine Mataix-Lépinay au nom du groupe.

De manière générale, nous dénonçons la contradiction évidente entre la politique d'ouverture et de concertation que le maire ne cesse de proclamer publiquement et la réalité de ses actes. Sa vérité n'est pas la vérité. Il faudra bien un jour que ce marché de dupe cesse et que le maire arrête de se poser en victime. Rappelons que ce sont d'importantes raisons de méthodes de gouvernance qui nous ont opposés. Et le maire le sait bien. Notre préoccupation est depuis toujours l'avenir d'Ecully et des écullois. Dans un esprit participatif. Nous avons des propositions sur tous les thèmes qui intéressent la vie de la commune.

nos propositions constructives au conseil du 6 juin 2008 :

> pour améliorer la communication municipale au service des écullois

• par Patricia Delouis

Il nous paraît non seulement indispensable de relater sur les p-v, les moments forts des débats, mais aussi essentiel de moderniser le

prix : 0,50 €

- éditeur : Ecully en mouvement 2008
- directeur de publication : Régis Blanc
- adresse : 9 bis chemin de Mouilles 69130 Ecully
- tirage : 8 000 exemplaires
- n° ISSN : en cours de dépôt

s'abonner rubrique lettre d'information : <http://www.regisblanc.com>

site internet de la commune, de réviser le format des « nouvelles d'Ecully » en donnant sa place à l'opposition et celui de l'ensemble des documents diffusés par la mairie. Nous proposons, dans un esprit de participation au travail du conseil, la création d'un groupe de réflexion composé d'élus et du personnel en charge de ces questions.

pour une bonne gouvernance

• par Régis Blanc

Le maire n'a pas pris en compte notre proposition de présenter aux élus la mise en œuvre d'une procédure d'information et de concertation concernant l'ensemble des délégations dans les différentes instances extérieures au conseil, notamment au Grand Lyon. Notre proposition répond pourtant à un objectif de transparence et de démocratie, qui permettrait à tous les élus de remplir leur mandat en pleine connaissance des projets, décisions et dossiers traités en dehors du conseil, mais concernant la vie de la commune.

Nouvelle demande adressée au cabinet du maire vendredi 13 06 08

« Monsieur le maire, à la suite de la proposition que nous vous avons adressée le 28 avril 2008 dont vous nous avez déclaré ne pas avoir eu connaissance, et après avoir entendu lors du conseil municipal du 6 juin 2008 les quelques réflexions qu'elle vous inspire, nous précisons notre demande. Dans la mesure où le conseil municipal a donné mandat, à plusieurs délégués, en séance publique, de le représenter dans différentes instances, il est légitime qu'un compte-rendu de mandat soit fait officiellement et régulièrement à l'ensemble du conseil

Où trouver Rendre Compte à Ecully :

- Relais de la presse - place Charles de Gaulle
- Tabac presse - Charrière Blanche



les 6 conseillers municipaux de la liste Ecully en mouvement 2008

municipal réuni en séance publique. Pour ne pas alourdir les débats, nous proposons qu'un compte-rendu annuel soit fait pour les principaux mandats (Techlid, SIVU, écoles, centre social, école de musique, CCAS, mission locale des Monts d'Or, CDSE/OMS...) et un compte-rendu trimestriel pour le Grand Lyon, en raison de l'importance des compétences déléguées. Cette procédure n'exclut pas toute autre intervention de nos délégués, s'ils estiment nécessaire ou souhaitable d'informer le conseil municipal de faits importants concernant l'exercice de leurs fonctions. Nous vous demandons de soumettre notre proposition aux membres du conseil municipal lors de notre prochaine séance le 4 juillet 2008 et d'inscrire cette procédure au futur règlement intérieur ».

> pour l'entretien des berges des rivières et la gestion des eaux

• par Michel Audouard

Sur la décision concernant la mise à disposition des brigades vertes, il est nécessaire d'élargir le débat, pour mieux traiter l'aménagement des berges et la gestion des eaux. Il y a clairement un double emploi entre les brigades vertes du SIVU et celles mises à disposition par notre commune dans le cadre de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique. Il est regrettable de détruire systématiquement et sans réflexion préalable les rives boisées de nos rivières, alors qu'une action conjointe avec les autres communes pourrait être menée dans le cadre de la loi sur l'eau. Il serait préférable de mettre en place un comité local des eaux pour établir un schéma d'aménagement et de gestion des eaux ou un contrat rivière cohérent avec l'ensemble des partenaires (comme prévu dans la loi) plutôt que de laisser s'installer un égout à ciel ouvert.

RENDRE COMPTE

exemplarité ■ innovation ■ ouverture ■ humanisme ■ solidarité ■ détermination

vendredi 20 juin 2008

> sur la politique des logements sociaux

• par *Reine Mataix-Lépinay*

Dans un environnement économique rude, où le pouvoir d'achat des familles est éprouvé, il est urgent de prendre en compte sérieusement les difficultés de logement. A cet égard, nous souhaitons connaître la politique municipale en matière de logements sociaux. Nous avons par ailleurs demandé la mise en place d'une commission générale sur le dossier HMF de la montée des Roches (42 logements sociaux) pour que tous les élus soient correctement informés et puissent exprimer leurs remarques et poser toutes questions utiles. Sur ce dossier, le maire a donné une autorisation de dépôt de permis de construire, et de ce fait, il n'a pu être présenté et débattu pendant la mandature précédente.

Ce dossier est complexe et pose deux problèmes majeurs :

- il ne répond pas au principe de mixité sociale énoncé dans la loi Solidarité Renouvellement Urbain, dans la mesure où il se situe dans un quartier où existent déjà de nombreux logements sociaux (proximité de la Duchère),
- il ne répond pas à une exigence de bonne insertion paysagère. Il évolue dans un environnement contraint par des risques géotechniques, par une zone d'espaces boisés classés, et par un accès difficile sur la voie publique. Nous avons demandé publiquement l'ouverture d'un débat sur la politique de logement à Ecully pour un habitat social de qualité parfaitement intégré à notre environnement.

> sur l'augmentation des loyers de la résidence Coucheroux

• par *Régis Blanc*

Nous avons maintenu notre opposition au doublement des loyers intervenu le 31 mars rétroactivement au 1er mars 2008. Dans le cadre du dernier mandat, il était entendu que la réfection de la résidence entraînerait le principe d'une augmentation, à l'issue des travaux. Le montant a été déterminé par la mairie, entériné par le conseil général. Notre groupe demande une prise en charge par la mairie du coût de l'étalement dans le temps, pour pallier au fait

que les travaux ne soient pas finis.

Cet étalement progressif des augmentations, en concertation avec les familles et les partenaires, est **indispensable pour une gestion plus humaine** de cette situation. Et surtout il permettrait à la mairie de **sortir enfin d'une gestion purement comptable de personnes âgées.**

> sur la réfection des équipements sportifs

• par *Didier Gagnevin*

Dans l'esprit, l'idée de demander aux jeunes une contribution active, l'été, à la réfection des équipements sportifs est effectivement une bonne idée. Reste à nous confirmer si ont été prises en compte toutes les doléances exprimées par l'Arcol, le CDSE et la commission des sports. Il s'agit là d'**entreprendre autre chose que se contenter de faire « du neuf » avec du vieux.** Ne dépensons pas l'argent public à tort et à travers. Le constat est là, les adjoints concernés l'ont également fait. Maintenant, que la mairie agisse pour le mieux.

> sur les activités extra-scolaires des collégiens entre le 26 juin et le 4 juillet

• par *Alexandra Declerck*

La mairie a souhaité organiser des activités extra-scolaires pour occuper les collégiens de Laurent Mourguet, mis précocement en vacances pendant la semaine du brevet. Ce que nous approuvons. Mais à notre avis, présentée en commission et désapprouvée par nos représentants, la grille tarifaire inchangée proposée au vote s'est révélée injuste. Manque de préparation et de coordination entre les 2 délégations concernées ? **Le mode de calcul est au détriment des familles qui auraient le plus besoin de ce service.** Après suspension de séance, le maire a finalement retenu notre proposition d'étudier des aides personnalisées par le CCAS et de les proposer aux familles.

appel à témoignages et alertes

cette lettre d'information est à votre disposition pour recueillir vos témoignages et alertes de votre action citoyenne. Seul le comité de rédaction est juge de leurs publications. Il se réserve notamment le droit de ne pas publier un texte.

LES 6 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA LISTE D'OPPOSITION ECULLY EN MOUVEMENT 2008 SERONT PENDANT 6 ANS A VOTRE ECOUTE

Régis Blanc
membre des commissions finances & culture
doc.regisblanc@wanadoo.fr



Patricia Delouis
membre des commissions vie économique & enseignement jeunesse titulaire au Comité des fêtes titulaire au conseil de l'école élémentaire du Pérollier
pdelouis@tele2.fr



Didier Gagnevin
membre des commissions sport & enseignement jeunesse suppléant au conseil d'administration du LEP François Cevert
didiergagnevin@gmail.com



Reine Mataix-Lépinay
membre de la commission urbanisme, titulaire au conseil d'administration du collège Laurent Mourguet
reinemataix@free.fr



Michel Audouard
membre de la commission ressources humaines & intercommunalité membre du Service Mandataire et de la commission spécifique à la procédure de délégation de service public
audouardmichel@orange.fr



Alexandra Declerck
membre des commissions solidarité et sport membre du CCAS
alexandra.dec@free.fr



parole d'écullois

J'ai été choqué par le doublement brutal des loyers de Coucheroux. La mise aux normes est une obligation que doit appliquer une mairie. Sans pour autant mettre en péril ses finances, elle aurait pu permettre une augmentation progressive. Je trouve scandaleuse l'intervention d'un adjoint, approuvée par le maire, qui justifie la hausse par le fait que nos anciens vont vivre dans des locaux mieux aménagés avec des surfaces conviviales. N'aurait-il pas été plus intelligent, en admettant que nos anciens ont vécu jusqu'ici dans des locaux dangereux, de dire qu'il était normal qu'ils tirent bénéfice de logements sécurisés, d'un environnement adapté, en maintenant les loyers actuels pendant un an. Une approche humanitaire aurait été préférable.

Gilles Mercier 06/06/2008

